

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14992
21 avril 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer des derniers événements perpétrés contre notre pays, qui sont une preuve tangible de ce qu'en dépit de nos efforts pour trouver des solutions politiques, on continue d'emprunter le chemin de la confrontation et de la violence que nous voulons éviter.

Notre gouvernement est préoccupé au plus haut point par le fait que pendant que l'on s'achemine vers l'établissement d'un dialogue, les agressions se multiplient. C'est pourquoi nous nous voyons dans l'obligation de vous faire un rapport détaillé des dites agressions qui se sont produites pendant la période comprise entre le 14 mars et le 12 avril :

- 14 mars Un commando contre-révolutionnaire détruit le pont du Rio Negro.
- 15 mars Deux avions des forces aériennes honduriennes survolent les postes-frontières de San-Antonio, Las Palmas et Los Robles.
- 16 mars Un avion non identifié survole la ville de León.
- 17 mars Un groupe de 85 contre-révolutionnaires affronte des soldats de l'armée populaire sandiniste dans la zone du chenal Seven Bank.
- 18 mars Un hélicoptère survole le secteur de La Joya et disparaît en territoire hondurien.
- 20 mars Un avion bimoteur argenté survole les postes-frontières de Santa María et Las Brisas, et se retire en territoire hondurien.
- 21 mars Le garde-côte nicaraguayen El Tayacán est attaqué par des avions honduriens.
- 22 mars Un bimoteur rouge survole le secteur de Somotillo et se retire en territoire hondurien.
- 23 mars Le poste-frontière de San Francisco est attaqué et les arresseurs s'enfuient au Honduras.

- 24 mars Le poste-frontière de Somotillo est attaqué depuis le territoire hondurien, ce qui entraîne la mort de six contre-révolutionnaires. Des membres de l'armée hondurienne attaquent une patrouille des troupes garde-frontières en territoire nicaraguayen à 15 km au nord-est du passage légal d'El Guasaule.
- 25 mars L'armée hondurienne attaque, pendant 30 minutes, depuis son territoire le poste-frontière d'El Espino.
- 27 mars Un avion inconnu survole Ocotal.
- 30 mars Un avion du type Jet, venu du Honduras, survole le Cap Gracias a Dios et retourne au Honduras.
- 31 mars Un avion C-47 blanc survole à 5 000 pieds d'altitude le secteur du Río Tapacalí et se retire au Honduras.
Un avion inconnu survole Montelimar.
- 2 avril Un avion non identifié survole à grande altitude la zone franche de Managua.
- 3 avril Une bande attaque le poste-frontière de Mata de Plátano et se réfugie au Honduras.
- 4 avril Trente militaires honduriens font une incursion dans la région de La Ceiba et prennent en otages 22 paysans, parmi lesquels 7 femmes et 9 enfants.
- 7 avril Cent éléments contre-révolutionnaires venus du territoire hondurien attaquent les postes-frontières de Las Pampas et Zacatera, dans le secteur de Jalapa, provoquant la mort d'un membre de nos troupes garde-frontières et faisant deux blessés.
- Le même jour Depuis le territoire costa-ricien, le poste-frontière de Peñas Blancas est attaqué.
- 12 avril Le poste-frontière de Cerro Jesús, dans le secteur de Jalapa, est attaqué par des bandes contre-révolutionnaires. De même, le poste-frontière d'El Cuadro est attaqué par 20 individus en uniforme.
- Le même jour Un destroyer des forces armées américaines, l'USS COONTZ, avec des missiles pointés, qui avait déjà violé nos eaux territoriales pendant plusieurs jours, s'introduit dans notre territoire maritime national. Ce fait a été l'occasion d'une note de protestation de la part de notre pays, dont vous trouverez ci-joint copie.

Nous sommes disposés à entrer en pourparlers avec les Etats-Unis d'Amérique au sujet des inquiétudes qu'ils ont ou peuvent avoir au sujet du Nicaragua, et nous espérons qu'en retour ils sont disposés à faire de même au sujet de nos inquiétudes et de nos préoccupations du fait des agressions et des menaces dont nous avons été l'objet depuis le triomphe de la révolution sandiniste. Nous espérons que le résultat de ces pourparlers, ainsi que la recherche de solutions politiques négociées de caractère global, jetteront les bases dont notre région a besoin pour être pacifiée et éviteront le danger de plus grandes conflagrations. car c'est bien ce à quoi l'on aboutira si l'on continue à emprunter ainsi le chemin de la confrontation.

Nous pensons qu'une fois ce but atteint, nos peuples pourraient consacrer leurs efforts à la solution des graves problèmes socio-économiques qui les affligent, et de l'exploitation dont ils sont victimes, car c'est bien là, en premier lieu, qu'il faut chercher l'explication des situations de violence qui prévalent dans la région.

Nous tenons enfin à vous informer que notre gouvernement a lancé un appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il fixe une fois pour toutes la date des négociations et désigne les personnes qui y participeront; ces négociations devraient, pensons-nous, avoir lieu au Mexique et se situer dans le cadre des propositions du Président López Portillo.

Nous vous prions de bien vouloir faire distribuer cette note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

Annexe

TRANSCRIPTION DE LA LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1982, ADRESSEE A
M. ALEXANDER M. HAIG, SECRETAIRE D'ETAT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE,
PAR M. VICTOR PINOCO FONCECA, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DU NICARAGUA

J'ai l'honneur de m'adresser à vous à l'occasion d'une provocation faite au Nicaragua par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, dont on ne peut éluder la gravité si l'on considère les incidents et les conséquences que cette sorte de situation a provoqués dans d'autres régions du monde.

Je veux parler de la présence dans les eaux territoriales et relevant de la juridiction du Nicaragua, dans la mer des Caraïbes, de navires de guerre américains, dont le destroyer "USS COONTZ", lequel, en violation flagrante de la souveraineté nationale du Nicaragua et au mépris des principes les plus élémentaires qui régissent les relations entre les Etats Membres des Nations Unies, s'est introduit le lundi 12 avril dernier dans notre territoire maritime national, et y demeure jusqu'à ce jour, dans les zones voisines de l'île d'El Maiz, d'El Bluff et d'autres secteurs de notre littoral atlantique. Il s'agit là d'un acte que nous considérons à juste titre comme une nouvelle étape dans les préparatifs militaires interventionnistes organisés actuellement par le Gouvernement des Etats-Unis.

Ces démonstrations de force constituent en outre un démenti formel au soi-disant désir du Gouvernement des Etats-Unis de contribuer à une diminution des tensions dans la région, et cela confirme que Votre gouvernement n'a toujours pas écarté la possibilité d'une aventure militaire contre le Nicaragua.

En condamnant ce nouvel acte de force contre un pays souverain, acte qui correspond à la politique agressive des Etats-Unis envers le Nicaragua, et qui a été porté à la connaissance du Conseil de sécurité des Nations Unies, lequel dans l'un de ses documents condamnait le recours à la menace ou à l'usage de la force, nous exigeons le retrait immédiat de nos eaux territoriales des navires de guerre américains, y compris du destroyer "USS COONTZ", et protestons de la façon la plus énergique contre cette nouvelle atteinte injustifiable à notre souveraineté et à notre dignité nationales.

